

À chacun sa bénédiction



**Ali Moussa Hamani**

# **À chacun sa bénédiction**

LES ÉDITIONS DU NET  
126, rue du Landy 93400 St Ouen

© Les Éditions du Net, 2023  
ISBN : 978-2-312-13767-4

## Préface

Dans cet ouvrage, Révérend Docteur Moussa Ali Hamani s'attaque à un sujet d'actualité parfois mal cerné par les chrétiens. Se reposant sur l'évocation de textes bibliques, l'auteur examine si le concept de bénédiction ne serait pas propice comme porte d'entrée vers une compréhension plus existentielle de ce qu'annonce la foi : la grâce.

En effet, les vocables « grâce », « salut » qui sont des affirmations fondamentales de l'œuvre de Dieu en Jésus-Christ semblent être désuets aujourd'hui pour de nombreux fidèles.

De ce constat amplifié par l'attrait des choses matérielles du monde présent, et face aux nombreux besoins exprimés par la majorité de nos contemporains chrétiens, la plupart des théologiens s'évertuent à rechercher d'autres langages qui sont plus existentiels que juridiques. De ce point de vue, la principale attente de nombreux chrétiens surtout contemporains, est celui d'être béni. Non seulement des personnes, mais aussi des objets (voitures, maisons, etc.), des situations et événements (un frère m'a béni en m'offrant une voiture par exemple), des éléments de la vie sont entourés de bénédiction, et cela va même, au-delà du milieu chrétien.

À travers un regard exégétique sur le texte biblique de Genèse 49, l'auteur revisite de manière pointue le concept de « bénédiction ». Il examine attentivement ce que peut recouvrir bibliquement et théologiquement ce concept de bénédiction dont l'attrait est de ne pas relever seulement d'une spéculation, mais de faire entrer dans une expérience.

L'Écriture emploie, en effet, le vocabulaire de bénédiction (*b<sup>e</sup>-rakâ*) d'une manière vraiment large et l'auteur n'a pas voulu passer

par des cadres qu'on peut appeler de « théologiquement corrects » avec un fond purement doctrinal. Il a préféré, à partir du verset 28 du chapitre 49 du livre de la Genèse, découvrir les fondements, le contenu, les attentes et les implications qui se cachent dans les expressions détaillées de « *b<sup>e</sup>rakâ* ». L'auteur tente, pour ainsi dire, de décortiquer la notion de bénédiction sur tous ses aspects : sa définition, sa pertinence et sa portée.

En hébreu, comme dans les autres langues sémitiques, la notion de bénédiction s'exprime généralement par une racine formée des trois consonnes *b-r-k*. On la retrouve très fréquemment dans la Bible hébraïque où l'on trouve le verbe *barak* « bénir » plus de trois cent vingt fois et le substantif *baraka* « bénédiction » soixante et onze fois. Elle est très présente dans le livre de la Genèse à cause des bénédictions adressées aux descendants des patriarches.

Qu'est-ce donc qu'une bénédiction concrètement ? La bénédiction regroupe un grand nombre d'aspects et doit toujours être comprise dans son contexte. Dans la Bible, Dieu bénit la création en ces termes : *croissez et multipliez*. Il y a un don et une responsabilité. Dans ce sens, la bénédiction donnée au peuple hébreu est donc promesse de prospérité et de descendance, mais il y a aussi et surtout une alliance qui invite à s'engager. Concrètement, la bénédiction est destinée à ouvrir un horizon, un avenir ou à répondre à un besoin, notamment face aux difficultés de la vie. D'un point de vue chrétien, il s'agit d'une parole de force et de bienveillance transmise d'une personne à une autre, ou à une assemblée au nom de Dieu.

De cette lexicographie et tentative de définition, l'auteur de « *À chacun sa bénédiction* » repère deux catégories de bénédictions : les bénédictions générales et les bénédictions spécifiques.

Le salut, la guérison des malades et le don du Saint-Esprit constituent le lot des bénédictions générales. Le salut en Jésus-Christ est une grande bénédiction : lorsque vous êtes chrétien, Christ verse en vous abondamment, toutes sortes de bénédictions. Nous sommes incroyablement riches. La vie chrétienne est basée sur l'œuvre du Dieu vivant et vrai (1 Thessaloniens 1, 9) s'exprimant par la

nouvelle naissance (Romains 6, 4-6), la justification (2 Corinthiens 5, 21), le don du Saint-Esprit (Esaïe 59, 21), le pardon des péchés (Proverbes 28, 13) et l'union avec Christ (Jean 1, 12). Il n'y a donc rien de plus indispensable et meilleure bénédiction que celle de la vie chrétienne dont le but est de se conformer à l'image du Christ.

À côté de ces bénédictions générales, il y a les bénédictions spécifiques. Elles sont individuelles car « *chacun a la sienne et nul ne peut changer ou prendre la bénédiction de l'autre* » (chap. 2). Le principe de base des bénédictions spécifiques est le contentement avec comme principe, que c'est Dieu qui nous donne ce dont nous avons besoin.

Un point d'honneur est donc mis sur les bénédiction spécifiques qui, pour l'auteur, se manifestent dans la vie du chrétien, en bénédictions matérielles et financières, bénédictions sociales (promotion familiale, professionnelle et sociale), bénédictions spirituelles « *qui sont les plus importantes à rechercher* » parce qu'« éternelles » et en opposition aux temporelles bénédictions matérielles et sociales. L'Église, bénéficiaire en premier de ces bénédictions, est invitée à prier pour les hommes et femmes que le Seigneur met à sa disposition et que le Seigneur a, auparavant, brisés et modelés à son image.

Pour nous permette de mieux cerner, le sens et la portée des bénédictions spécifiques prononcées sur les fils de Jacob en Genèse 49, l'auteur de « **À chacun, sa bénédiction** » interroge, en bon prédicateur, le contexte proche et immédiat du texte de Genèse 49. Il ressort que la « *beraka* » a comme support fondamental, la Parole : « *Maintenant, les deux fils qui te sont nés au pays d'Égypte avant mon arrivée vers toi en Égypte, seront à moi ; Ephraïm et Manassé seront à moi, comme Ruben et Siméon.* » Genèse 48, 5.

La bénédiction ainsi proclamée est l'expression de la puissance de la parole prononcée. En usant de ce moyen de grâce qu'est la Parole, les Écritures, le patriarche Jacob voit en la bénédiction, l'expression d'un désir et d'une espérance. Aujourd'hui, beaucoup de personnes veulent des choses concrètes : une belle vie de couple, trouver un travail, un mari, avoir une famille nombreuse, posséder

une voiture et une maison, etc. Nous donnons beaucoup d'importance au résultat et éprouvons le besoin de donner de la valeur à ce que l'on vit. Cette valeur est d'autant plus précieuse quand quelqu'un d'autre me la dit : qu'il s'agisse de la valeur des choses ou de ma propre vie. Or c'est ce qui se passe dans une bénédiction. Il y a une parole, un geste et une bienveillance qui vont au-delà d'un simple élan de sympathie. Il y a quelque chose de l'ordre de l'ouverture, quelqu'un d'autre qui donne de la valeur à ce que je suis par la puissance de la parole prononcée au nom du Seigneur.

L'ouvrage « *À chacun sa bénédiction* » suit chapitre après chapitre, ce cheminement en prenant véritablement son envol dès le chapitre 4 avec la bénédiction de Ruben (Genèse 49, 1-4). Ruben qui était le premier-né, jouissait du droit d'aînesse avec d'énormes privilèges qui sont :

1. Il reçoit la bénédiction de son père et toutes les bénédictions contenues dans les promesses de l'Alliance.
2. Il reçoit l'autorité du père sur ses frères.
3. Il est comme un maillon (il devient un anneau dans la chaîne des descendants qui donnera le jour au Messie).
4. Il reçoit une double portion (une double part de l'héritage paternel).
5. Il agit comme sacrificateur de sa famille et de sa tribu.
6. Il reçoit l'héritage terrestre (le pays ou territoire de Canaan).
7. Il jouit de la puissance avec Dieu et avec les hommes.

Ruben va malheureusement perdre tous ces privilèges à cause de ses nombreux péchés qui sont : la luxure (inceste et adultère), une vie dominée par la sensualité, l'instabilité de caractère et la volonté-propre. Les conséquences de ses péchés vont le suivre personnellement et aussi sa tribu. Il perdra de la dignité, du pouvoir, de l'autorité, de la prééminence et le désaveu public de son père. Le droit d'aînesse a été transféré à Joseph et à sa tribu (1 Chroniques 5, 1-2).

Le chapitre 5 dévoile les nombreux péchés de Siméon et Lévi, qui sont, violence, colère, cruauté, vengeance, tromperie et meurtres



(Genèse 49, 5-7). Le jugement de Jacob est rigoureux et sévère : il se dissocie de leurs actions de façon très catégorique, ils seront divisés et dispersés et leurs péchés placés sous la malédiction. L'auteur de « *À chacun sa bénédiction* » nous avertit et invite à faire attention à la dérive (cf. Hébreux 2, 1-4).

Au chapitre 6, l'auteur recense les bénédictions de Juda qui sont au nombre de quatre (Genèse 49, 8-12) :

1. Il gagne la louange et le respect de ses frères.
2. Il devient le type du héros victorieux (cf. Apocalypse 5, 1-5).
3. Il devient le type du Messie. Il sera souverain (sceptre et bâton), il aura la puissance royale combinée avec la douceur. Il inspire l'obéissance volontaire des peuples qui sera basée sur l'amour et non la force.
4. Il connaîtra la prospérité. La prospérité matérielle a été le lot de la tribu de Juda. Le vin et le lait sont des symboles des bénédictions de l'Évangile (cf. Ésaïe 55, 1-7).

Au chapitre 7 : La tribu de Zabulon sera maritime et caractérisée par les poursuites commerciales (Genèse 49, 13). Cette bénédiction rappelle le décret du Seigneur sur les lieux de nos habitations (Actes 17, 24-26).

Le chapitre 8 proclame que les descendants d'Issacar seront industriels, travailleurs et engagés dans l'agriculture. Comme l'âne robuste et docile, il s'acquittera vaillamment des travaux qu'on leur confiera. Ils aimeront la campagne (Genèse 49, 14-15). À travers la bénédiction d'Issacar, Dieu nous invite à accomplir des bonnes œuvres.

La tribu de Dan au chapitre 9, a été bénie de la sagacité politique ( finesse d'esprit, discernement, lucidité) qui lui a permis de comprendre facilement et d'agir en conséquence en utilisant la subtilité du serpent pour conquérir des ennemis plus puissants que lui (Genèse 49, 16-18). Au verset 18, Jacob exprime avec force son espoir de salut mais en l'Éternel seulement.

Au chapitre 10, Gad sera une tribu guerrière. Elle sera exposée aux incursions et aux pillages des Moabites et des Ammonites. Mais finalement, les descendants de Gad vaincront leurs ennemis et les repousseront (Genèse 49, 19).

Au chapitre 11, La tribu d'Asser vivra dans la grande prospérité : le pain savoureux et les délices royales (Genèse 49, 20).

Au chapitre 12, la tribu de Nephtali est rapide dans les opérations guerrières et jouit d'une éloquence particulière dans les arts oratoires, la littérature, la poésie et l'expression écrite (Genèse 49, 21).

Au chapitre 13 de « **À chacun sa bénédiction** », la bénédiction de Joseph (Genèse 49, 22-26) est caractérisée par :

1. La plénitude : Jacob prédit la future grandeur de Joseph et de sa descendance. Il le compare à un rameau fertile près d'une source d'eau. (Psaumes 1 : 1-3).

2. Les providences divines : Joseph a été abondamment éprouvé dans sa vie. Ses épreuves sont décrites en langage poétique en les comparant à des archers qui lui ont lancé incessamment des flèches : celles de l'envie et de la haine (ses frères qui le vendirent), celles de la tentation (la femme de Potiphar qui s'acharna à lui offrir de coucher avec elle), celles de la persécution (son maître qui le fit emprisonner malgré son innocence et sans véritable enquête sur la vérité des accusations de la femme de Potiphar), celles de la négligence et de l'ingratitude (celle de l'échanson, l'officier de Pharaon qui reçut l'explication de son rêve et qui aurait pu le faire sortir de prison).

3. Les promesses divines : le Tout-Puissant fait de généreuses promesses à Joseph et à sa descendance :

a. « Des cieux en haut » : le Seigneur donnera de l'abondance à Joseph (l'air, la pluie et le soleil) tant matériellement que spirituellement.

b. « De l'abîme qui repose en bas » : Dieu verra à ce que le sous-sol soit généreux (sources souterraines et sol fertile).

c. « Des bénédictions des mamelles et du sein maternel » : le Tout-Puissant permettra que Joseph jouisse d'une famille nombreuse et des troupeaux féconds.

d. Des promesses durables : ces promesses vont survivre jusqu'aux collines éternelles.

Le chapitre 14 de « *À chacun sa bénédiction* » présente la bénédiction de Benjamin dont l'histoire de la tribu, démontre qu'elle fut de nature guerrière (Genèse 49, 27).

Enfin le verset 28 du chapitre 49 de la Genèse, Jacob bénit tous ses douze fils qui deviendront les douze tribus d'Israël avec chacun sa destinée particulière.

« *À chacun sa bénédiction* » se veut finalement, être une analyse très précieuse des bénédictions spécifiques d'un père mourant à ses fils. La bénédiction qu'un père mourant adresse à ses fils constitue un cas particulier des formules de bénédictions entre les hommes.

Trois cas sont mis en scène dans les récits patriarcaux, lorsqu'Isaac bénit Jacob et Esaü (Genèse 27), lorsque Jacob en fait de même pour Ephraïm et Manassé (Genèse 48) puis pour ses douze fils (Genèse 49).

Ces trois récits du livre de la Genèse témoignent bel et bien de l'existence d'une coutume de bénédiction paternelle liée aux questions de succession. Ils utilisent le motif de la bénédiction du père mourant à ses fils pour faire remonter au lointain passé patriarcal l'origine des relations souvent conflictuelles entre les différents groupes et tribus vivant en Palestine. C'est ainsi qu'il est frappant que dans ces trois textes, les paroles de bénédiction, tout en formulant des vœux de prospérité ou de descendance, insistent sur l'établissement d'une hiérarchie parmi les successeurs. En Genèse 27, la prééminence de Jacob est établie au détriment d'Esaü ; en Genèse 48,14-19, Jacob pose volontairement sa main droite sur Ephraïm le cadet ; enfin, l'un des principaux enjeux de Genèse 49 est d'établir la prééminence de Juda et de Joseph en Israël.

En effet, il y avait en Israël, l'attente d'un Messie. De textes de l'Ancien Testament attestent cette attente : il s'agit de quelqu'un qui viendrait délivrer le peuple. Jésus-Christ est un descendant de la tribu de Juda. En Genèse 49, La bénédiction de Jacob sur ses fils et spécifiquement, la bénédiction prononcée sur Juda annonce qu'il y a un jour, un roi de paix qui va naître, un roi de justice et paix, un roi Sauveur, un roi de bénédiction et qui est lui-même, bénédiction pour toute l'humanité : « *c'est ainsi que la bénédiction promise à Abraham est accordée aussi aux non-juifs grâce à Jésus-Christ, et que nous recevons tous par la foi, l'Esprit promis par Dieu* » (Bible en français courant, Galates 3, 14).

Enfin, qu'est-ce que le Révérend Docteur Ali Hamani souhaite que nous retenions ?

À la lumière du chapitre 49 du livre de la Genèse, des enseignements et des actes de Jésus-Christ, des écrits des apôtres, l'ouvrage « **À chacun sa bénédiction** », nous indique quelques pistes pour mieux saisir le sens de la bénédiction dans la vie chrétienne.

1. Le dessein de Dieu manifesté lors de la création reste le même. Dieu nous aime et ce, malgré l'intrusion du péché dans le monde. Tous les décrets souverains du Seigneur sont remplis de bonté, de grâce et de miséricorde. Accueillons nos circonstances providentielles comme venant de la main même de Dieu. Il est et reste Celui qui bénit son peuple qu'il s'est acquis à grand prix. Aussi, l'œuvre de Jésus-Christ est la recréation de toute chose et place ainsi l'homme nouveau réconcilié avec Dieu sous le signe de la bénédiction de Dieu.

2. La bénédiction de Dieu dans la vie chrétienne ne saurait être comptabilisée en termes de biens de consommation ou de jouissance. La bénédiction de Dieu dans la vie chrétienne est avant tout une transformation intérieure de l'homme sous la puissance du Saint-Esprit.

3. La bénédiction dans la vie chrétienne n'est pas une immunisation contre la souffrance, la maladie ou l'échec. La bénédiction ne veut pas dire une victoire acquise une fois pour toutes sur la souffrance et sur tous les défis de la vie. La foi chrétienne authentique

est la capacité que le chrétien dispose d'affronter ces défis par la puissance de la Parole et de l'Esprit.

4. N'oublions jamais que les conséquences de nos péchés peuvent s'étendre sur nos enfants et sur plusieurs générations. Sachons que les corrections, les réprimandes et les avertissements sont des bénédictions. Le Seigneur ne nous abandonnera jamais mais il nous corrigera avec amour.

5. De même, le dessein de Dieu n'est pas la maladie, la souffrance, la pauvreté. La bénédiction créatrice est plénitude de vie. La vie abondante que Jésus apporte pousse le chrétien béni par Dieu à lutter contre toute situation qui diminue l'homme et qui défigure l'image de Dieu.

6. La bénédiction dans la vie chrétienne relève de la souveraineté de Dieu. Aucun être humain, prophète ou apôtres, ne saurait apporter la bénédiction. Le pouvoir de bénédiction est exclusivement réservé à Dieu.

7. La bénédiction dans la vie chrétienne est offerte au bénéfice de tout le corps du Christ, et non pas pour un usage personnel et égoïste. Le Seigneur sait distribuer avec sagesse les dons spirituels à ses enfants de manière à ce que l'Église progresse dans son ensemble par les forces et les dons de chacun.

8. Les richesses matérielles ne sont pas le signe de la vie chrétienne bénie. Les voitures luxueuses, les maisons, la bonne santé, la richesse, etc., ne sont pas exclusivement réservées aux chrétiens. Même les païens en disposent également. La vraie richesse, exclusive aux chrétiens, c'est le fruit de l'Esprit (Galates 5, 22).

9. Soyons émerveillés de la solidité et de l'immutabilité des promesses divines. Elles s'accompliront toutes en leurs temps parce que le Seigneur est le Tout-Puissant, notre Berger fidèle et compatissant, notre Rocher, sur lequel nous pouvons nous appuyer solidement.

Plusieurs auteurs chrétiens, en écrivant, s'adressent soit à d'autres auteurs ou publics religieux, soit aux théologiens. Ils n'écrivent que très rarement aux foules.